

Notes sur le procès en diffamation intenté par le Comité des salines de France (CSF) contre Pierre Meneton (PM)

<http://sciencescitoyennes.org/spip.php?article1669>

Extrait de la plaidoirie de l'avocat de Pierre Meneton

Enfin, Me Fau décide de raconter une anecdote, annonçant passer ainsi de la triste caricature à la dénonciation sordide. Il lit alors des extraits de la lettre envoyée par le CSF au directeur de l'Inserm : « *Dans un passé récent, nous vous avons alerté sur les attaques sans fondement scientifique à l'égard du sel alimentaire auxquelles, dans sa monomanie, Pierre Meneton se livrait sans discernement ni mesure.[...] associant votre institut à ses élucubrations anti-sel. [...] dès à présent, nous vous invitons à prendre à l'égard de ce chercheur extravagant les sanctions qui s'imposent et de publier un communiqué marquant clairement que l'Inserm se désolidarise de ces allégations concernant les ingesta sodés et les accidents cardiovasculaires.* » Cette véritable lettre de dénonciation lui fait alors évoquer le régime de Vichy.